



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

WP Board No. 1001/06

22 mai 2006  
Original : anglais

F

Comité exécutif/  
Conseil international du Café  
22 – 25 mai 2006  
Londres, Angleterre

**Avenir de  
l'Accord international de 2001 sur le Café**  
**Communication de la Norvège**

### **Contexte**

La Norvège a transmis la communication ci-après sur l'avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café.

### **Mesure à prendre**

Le Comité exécutif et le Conseil international du Café sont invités à examiner ce document.

## **AVENIR DE L'ACCORD INTERNATIONAL DE 2001 SUR LE CAFÉ**

### **COMMUNICATION DE LA NORVÈGE**

La Norvège attache de l'importance aux travaux de l'OIC et considère que l'Organisation est une instance utile de coopération internationale sur les questions ayant trait au café, entre les Membres consommateurs, les Membres producteurs et le secteur privé.

D'une manière générale, la Norvège est satisfaite des travaux de l'Organisation et du mandat de l'Accord. Elle peut donc apporter son soutien à une prorogation de l'Accord international de 2001 sur le Café.

Même si la portée, la structure et le fonctionnement de l'Accord peuvent être améliorés, la Norvège ne voit pas la nécessité immédiate d'une renégociation complète dans les circonstances actuelles. Elle estime qu'une renégociation complète prendrait beaucoup de temps et, au stade actuel, se pose la question de la valeur ajoutée qu'apporterait une telle opération.

Si l'on procède à une renégociation, la Norvège envisagerait de proposer des amendements concernant les références à l'environnement, à la durabilité et aux conventions de l'OIT, comme thèmes importants qui permettraient d'actualiser l'Accord.

La Norvège continue de penser que l'Accord doit reposer sur la coopération entre les consommateurs et les producteurs et que cette dualité doit être préservée comme l'un des piliers de l'Accord et des procédures de vote de l'Organisation. Elle estime que l'Accord fournit un cadre satisfaisant pour un dialogue fructueux entre les Membres exportateurs et les Membres importateurs.